

Larnodiennes, Larnodiens,

Vous avez sans doute pris connaissance de la lettre du Président de la République du 14 janvier dernier concernant l'organisation du grand débat national.

Quatre sujets de discussion qu'il juge majeurs pour l'avenir de notre pays ont été proposés: la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, et enfin, la démocratie et la citoyenneté.

Pour ce faire, il a souhaité s'appuyer sur les maires, qui, selon lui, ont un rôle essentiel à jouer en tant qu'élus de proximité, et donc intermédiaires légitimes de l'expression des citoyens.

J'entends répondre favorablement à la demande du Président de la République et vous précise ci-dessous l'organisation que je mettrai en place à compter du 1<sup>er</sup> février prochain.

Tout d'abord, il y a lieu de préciser que la lettre du Président de la République a été affichée en mairie et à la bibliothèque municipale. Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à internet, la lettre sera disponible en mairie sur simple demande.

Ensuite, la commune mettra à votre disposition un cahier de doléances, ainsi que les formulaires d'expression citoyenne proposés par la mission du grand débat national placée sous l'autorité du Premier ministre.

D'autre part, la salle du conseil municipal sera ouverte au public quatre samedis après-midis consécutifs de 16h à 18h afin de permettre le débat autour des sujets proposés :

Samedi 9 février : la transition énergétique

Samedi 16 février : la fiscalité et les dépenses publiques

Samedi 23 février : l'organisation de l'État et les services publics

Samedi 2 mars : la démocratie et la citoyenneté

Toute personne pourra s'exprimer librement lors des réunions publiques, sous réserve de respecter la charte édictée par le gouvernement et fondée sur les principes de pluralisme, d'argumentation, de transparence et de laïcité.

Si certains d'entre vous souhaitent être animateurs de débat, je vous invite à vous faire connaître en mairie.

Enfin, à l'issue du grand débat national prévue le 15 mars, en complément des expressions citoyennes déposées individuellement sur le site proposé par le gouvernement « [cahierscitoyens@granddebat.fr](mailto:cahierscitoyens@granddebat.fr) », je transmettrai aux autorités le cahier de doléances, ainsi que les formulaires d'expression citoyenne que vous aurez bien voulu déposer en mairie.

Il va de soi que je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile à la qualité de mise en œuvre du grand débat au sein de notre commune.

Au-delà des opinions politiques de chacun, à l'heure où certains aspirent à davantage de démocratie participative, je vous invite à vous exprimer.

Je vous adresse mes cordiales salutations.

Larnod, le 24 janvier 2019

 Le Maire  
  
Hugues TRUDET